

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ITALIE, depuis le mois dernier.

Q Uoique le dernier Traité signé au Château d'Aranjuez, près de Madrid, paroisse avoir assuré le repos de l'Italie, on compte que ce repos n'aura son plein affermissement que par l'accommodement de plusieurs prétentions qui doivent encore être ajustées. On remet sur le tapis, à cette occasion, l'affaire des allodiaux de la Maison de Médicis ; & quoique cette affaire regarde plus directement le Roi d'Espagne, que le Roi des Deux-Siciles, on ne laisse pas de croire que Sa Majesté Sicilienne attache à cet objet la condition principale de son accession au même Traité. Les spéculatifs vont plus loin ; ils prétendent que comme on n'a jamais abandonné le projet de procurer un établissement plus considérable à l'Infant Duc de Parme, il y a un plan formé pour amener les choses à ce but, en engageant plusieurs grands Puissances d'y concourir, les unes par leur consentement formel, & d'autres par leurs bons offices. Le tems nous fera voir si cette spéculation porte juste. Passons au détail des matières à rapporter.

ROME. I. Nulle apparence jusqu'à présent, que la promotion de Cardinaux se fera encore ce mois-ci. Des incidens semblent la reculer malgré le grand nombre de Chapeaux vacans qui paroîtroit d'autant plus devoir y déterminer le Pape, qu'il pourroit contenter toutes les Couronnes. Mais un objet qui excite l'attention du public, n'est pas, peut-être, le moindre mobile de ce retard. C'est un mécontentement que l'on